

# AGENCE DES AIRES MARINES PROTEGEES

Conseil d'administration du 31 mars 2015

## Point 1

**Délibération n°2015-03** portant approbation de l'ordre du jour de la réunion du conseil d'administration du 31 mars 2015.

Le quorum étant atteint ;

Le Conseil d'administration ;

Vu le Code de l'environnement ;

Délibère :

**Article 1 :** Le conseil d'administration se prononce sur l'ordre du jour de la réunion du conseil d'administration du 31 mars 2015 selon la disposition suivante :

Approbation

Approbation avec les modifications suivantes :

Rejet aux motifs suivants :

## Article 2 :

Le directeur de l'agence des aires marines protégées est chargé de l'application de la présente délibération qui fera l'objet des mesures de publicité prévues par l'article R. 334-15 du code de l'environnement et notamment de la publication au recueil des actes administratifs de l'agence.

Le Président du Conseil d'administration

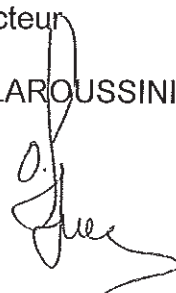
Paul GIACOBBI

Le Directeur

Olivier LAROUSSINIE

Le Commissaire du gouvernement

Christian BARTHOD



Personne à contacter :	Maëlénn Le Diagon <a href="mailto:maelenn.lediagon@aires-marines.fr">maelenn.lediagon@aires-marines.fr</a>
Date :	6 mars 2015
Objet :	<b>Conseil d'administration du 31 mars 2015</b>  <b>Point n°1</b>  <b>Approbation de l'ordre du jour</b>

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès verbal de la réunion du CA du 28 janvier 2015
3. Approbation du rapport d'activité 2014 – bilan du contrat d'objectif
4. Approbation du contrat d'objectifs et de performance 2015-2017
5. Approbation du compte financier 2014, rapport financier
6. Approbation du budget rectificatif n°1
7. Approbation du plan de gestion du parc naturel marin des Glorieuses
8. Délégations du conseil d'administration aux conseils de gestion des parcs naturels marins du Golfe du Lion, d'Arcachon et des Glorieuses pour fixer les modalités et critères d'attribution des concours financiers pour certains types d'opérations définies aux plans de gestion, rendre des avis sur les demandes d'autorisation d'activités et sur les projets de schémas de mise en valeur de la mer.
9. Délégation au Bureau pour rendre un avis sur les projets de modification des décrets de création des parcs naturels marins de Mayotte et du golfe du Lion
10. Colloque AMP : point d'avancement
11. Point d'information sur l'organisation du séminaire biogéographique Natura 2000
12. Approbation de la subvention versée à l'Amicale du personnel
13. Questions diverses :
  - Point sur la préfiguration de l'Agence française pour la biodiversité
  - Compte-rendu de la délégation accordée par le Conseil d'administration aux conseils de gestion des parcs naturels marins d'Iroise et de Mayotte pour fixer les modalités et critères d'attribution des concours financiers pour certains types d'opérations définies au plan de gestion